

**Sujet :** [INTERNET] Enquête public UNITECH / Henri de MAGNAC (ancien ingénieur en sûreté nucléaire et ancien Maire)

**De :** Henri de Magnac <henridemagnac@gmail.com>

**Date :** 08/12/2019 12:40

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Nous avons fait partie des ingénieurs spécialisés en sûreté nucléaire qui ont la fierté d'avoir conçu, construit et mis en service le complexe UP2-800 (Uranium Plutonium 800T an) de la Hague assurant le traitement des déchets nucléaires de très hautes activité, essentiellement les combustibles « consommés » dans le cœur de nos centrales nucléaires.

Nous tenons malgré tout à rassurer les anti-nucléaires en leurs disant que nous ne sommes pas pour autant un inconditionnel de cette « industrie » mais le pays a dû assurer ses choix en tenant compte du prix du pétrole à l'époque des 30 glorieuses ou le risque de rupture d'approvisionnement devait être pris en considération en période de guerre froide !.

Comme pour nos centrales, le complexe de la Hague a été conçu pour l'essentiels des équipements depuis le stockage en piscine jusqu'à la vitrification, en passant par tous les moyens de levage et de manutention en tenant compte des incidents ou accidents malheureusement toujours envisageables.

Pour ces raisons tous les calculs, si nécessaire, ont toujours été faits en tenant compte d'une possibilité d'occurrence de dix puissance moins sept, ce qui théoriquement doit nous mettre à l'abri mais le risque 0 n'existe pas .

Etant habilité « secret Défense » nous n'entrerons pas dans les détails d'exploitation des complexes de la Hague.

Concernant ce projet cette usine serait le cancer de nos communes au sens « propre » comme au « sens figuré » risquant de mettre à mal les activités touristiques en particulier pour le lac du Der et les efforts faits par nos agriculteurs déjà très mal en point pour produire mieux et plus sainement.

N'oublions pas que nous sommes à proximité des nappes phréatiques dans lesquelles les villages puisent leur eau sanitaire et potable par chance !

Nous devons aussi tenir compte de la météo !! dans le cas d'une tempête comme celle de 1999. Avec l'arrachement même partiel de la toiture avec le ruissellement des eaux de pluie sur les matériels contaminés avec le risque de rejets conséquents directement dans la Marne mais aussi dans le canal.

Si l'on peut théoriquement envisager le curage de celui-ci ce qui est simple vue de l'esprit, il n'en serait pas de même pour **les nappes phréatiques qui seraient contaminées à vie** avec un taux très élevé de radioactivité et une pollution chimique inévitable. Elle le sera en court d'exploitation de façon certaine.

Un profit pourrait voir le jour pour profiter de ce site s'il s'agissait d'une activité industrielle ordinaire. Nos élus devraient s'y atteler !

Malheureusement le projet dont il est question ne peut être retenu, cela serait **suicidaire** pour nos communes et l'avenir de nos enfants et générations futures.

Quelle que soit la raison, il y aura cumul de la contamination radioactive et chimique qui au cours du temps conduira à l'irréparable soyez en sûr.

Pour oser dire le contraire il faudrait être un menteur, un idiot ou un parfait incompetent.

Par ailleurs rappelons qu'il ne faut pas faire de confusion entre l'exposition nucléaire aux radiations directes et celle reçue par contamination de l'organisme (le cas qui nous intéresse pour la santé des habitants de nos villages et des environs) . Avec fixation par affinité chimique dans le corps humain ou animal conduisant à un cancer. Même au bout de 5 ou 10 ans et plus cela ne peut rassurer la population.

Et cela serait inévitable pour les raisons que nous avons exposées.

Même si la société fournissait de l'eau de Vittel pour la boisson, il serait dramatique et même impossible de prendre une douche sous une eau contaminée radio activement et

chimiquement.

Imaginez une mère de famille avec un enfant dans sa baignoire avec en plus le risque d'avaler de l'eau en jouant !

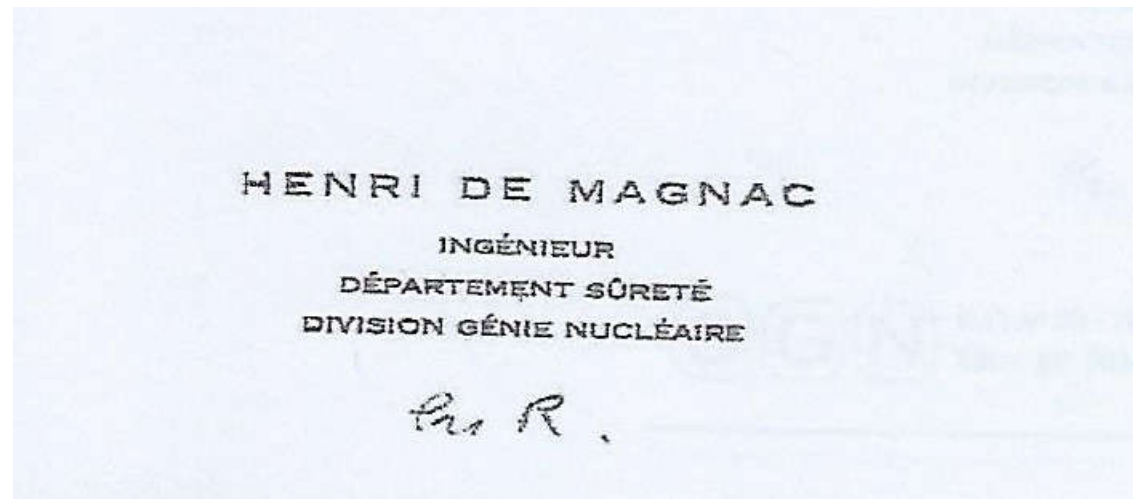
Assurer des emplois est une activité tout à fait louable et souhaitable, mais à courte vue et à ce prix cela serait hautement condamnable car cela serait au détriment de nos enfants et générations futures. Il faudrait être idiot pour nier cette évidence.

Alors personnellement, je ne voudrais pas avoir ce crime sur la conscience !

Cette zone d'activité bien implantée devrait attirer des entreprises, et penser à créer de l'emploi en sauvegardant nos communes serait sans nul doute plus honorable !

— Scan.jpg —

---



— Pièces jointes : —

---

Scan.jpg

51,8 Ko